



Envoyé en préfecture le 17/12/2025  
Reçu en préfecture le 17/12/2025  
Publié le 19/12/2025 SLO  
ID : 062-216207530-20251215-D\_2025\_1215\_11-DE

## EXTRAIT DU REGISTRE

### DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE du 15 décembre 2025

Délibération N° 15/12/2025 3-1

### RAPPORT DU MANDATAIRE DE LA VILLE DE SAINT-LAURENT-BLANGY AU SEIN DE LA SPL OFFICE DU TOURISME, DES CONGRES ARRAS PAYS D'ARTOIS

L'an deux mille vingt-cinq, le 15 décembre à 18 heures, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Nicolas DESFACHELLE en suite de convocation en date du 9 décembre 2025 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Étaient présents : Nicolas DESFACHELLE, Christophe LOURME, Laurence FACHAUX-CAVROS, Fabrice CAPRON, Béatrice WOZNIAK, Nicolas KUSMIEREK, Lise-Marie MARTEL, Philippe MERCIER, Pierre-Marie SOUILLARD, Nathalie CARTIGNY, Marc LABUR, Fatima ATTINI, Alain STEUX, Sandrine NOWAK, Christophe COUPARD, Jean-Fabrice PINGUIN, Florence CAUDRON, Corinne MERCIER, Aurélie LITTAYE, Angélique DELMEIREN, Jean-Christophe CAMBIER, Laura OLENDER

#### Étaient absents excusés :

Mme Karine GOUBE qui a donné procuration à Mme Laurence FACHAUX-CAVROS  
M. Frédéric HOUPLAIN qui a donné procuration à M. Philippe MERCIER

M. Serge BRUNEAU

Mme Fabienne CAMUS qui a donné procuration à Mme Béatrice WOZNIAK

Mme Maggy JANSOOONE

M. Lucas CHASSAGNE

#### Était absent :

M. Thierry PLOUVIEZ

Mme Béatrice WOZNIAK est élue Secrétaire.

La séance ouverte, M. le Président donne lecture du rapport ci-après :

« Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.1531-1, L.1521-1, L.1524-1 et suivants, et L.5211-1,

Vu l'article 37 des statuts de la SPL Office de Tourisme, des Loisirs et des Congrès Arras Pays d'Artois,

Considérant que l'article L. 1524-5 du Code Général des Collectivités Territoriales applicable aux SPL précise que « les organes délibérants des collectivités territoriales et de leurs groupements actionnaires se prononcent sur le rapport écrit qui leur est soumis au moins une fois par an par leurs représentants au conseil d'administration ou au conseil de surveillance, et qui porte notamment sur les modifications des statuts qui ont pu être apportées à la société d'économie mixte ».

Considérant que la Ville de Saint-Laurent-Blangy est actionnaire de la SPL Office de Tourisme, des Loisirs et des Congrès Arras Pays d'Artois, aux côtés de la Communauté Urbaine d'Arras, de la ville d'Arras, des Communautés de Communes du Sud-Artois, d'Osartis-Marquion, des Campagnes de l'Artois et du Ternois,

Considérant qu'il revient à chaque collectivité actionnaire de la SPL Office de Tourisme, des Loisirs et des Congrès Arras Pays d'Artois de veiller, par l'intermédiaire de leurs représentants, à ce que les activités de la SPL soient conformes aux objectifs qui lui ont été assignés, afin de garder la maîtrise de leur outil,

Il est exposé ce qui suit :

Arras Pays d'Artois Tourisme a enregistré en 2024 une belle fréquentation touristique et une progression significative de ses ventes.

Le bilan financier est positif avec un excédent de 9 869 €.

Quelques faits ont marqué l'année 2024 :

- La SPL a signé le contrat de destination touristique avec la Région Hauts-de-France, Hauts-de-France Tourisme, le Département du Pas-de-Calais, la Communauté Urbaine d'Arras, la Communauté de communes du Ternois, la Communauté de communes du Sud-Artois, la Communauté de communes Osartis-Marquion, la Communauté de communes des Campagnes de l'Artois, la ville d'Arras et Pas-de-Calais Tourisme. Ce contrat signé pour la période 2024-2027 formalise, à l'échelle de la destination Arras Pays d'Artois, un cadre de partenariat pour assurer le pilotage, l'animation et la mise en œuvre d'une démarche stratégique de développement touristique partagé.
- La 2ème édition du Championnat du Monde de la Frite a eu lieu 28 septembre 2024 sur la Grand'Place d'Arras et a réuni environ 50 000 personnes, tout comme la première année. Les retombées média sont valorisées à hauteur de 5 000 000 €.
- 34 villages sont désormais labellisés *Village Patrimoine* ® en 2025. Camblain l'Abbé et Farbus ont rejoint le label en début d'année.
- Le taux d'occupation de l'aire de camping-car *Arras Vallée de la Scarpe* est de 86% en 2024.
- Plusieurs études ont été menées concernant la transformation du Bureau d'Information Touristique d'Arras, la création d'un centre d'interprétation au sein de la Maison Robespierre et sur le vélotourisme sur la Communauté de communes de la Communauté Urbaine d'Arras.
- Les relations entre la Ville de Saint-Laurent-Blangy et la SPL en 2024 ont été encadrées une convention relative à la mise à disposition d'espaces communaux.

Les représentants de la ville de Saint-Laurent-Blangy au conseil d'administration et à l'assemblée générale de la SPL ont approuvé les rapports sur la gestion de la société, sur sa situation financière et sur les comptes années au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 qui leur ont été présentés par l'expert-comptable et par le commissaire aux comptes de la SPL.

Un rapport synthétisant le travail des administrateurs en 2024 est annexé à la présente délibération.

Vu l'exposé de Monsieur le Maire Il est proposé au Conseil Municipal de bien vouloir se prononcer sur le rapport annuel des administrateurs sur l'exercice 2024, tel qu'annexé à la présente délibération.

*Ne prennent pas part au vote : le représentant au Conseil d'Administration M. Frédéric Houplain et le représentant à l'Assemblée Générale M. Nicolas Desfachelle.*

« La présente décision est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Lille dans les deux mois à compter de sa publication.

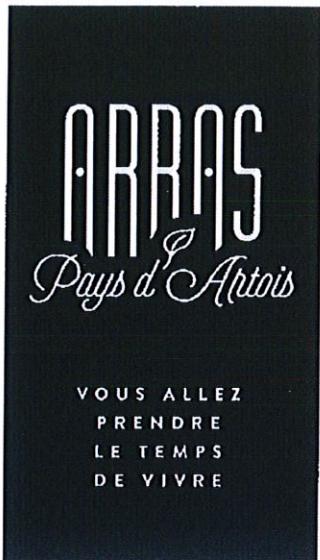
Elle est également susceptible de faire l'objet d'un recours gracieux dans le même délai. Un recours contentieux peut ensuite être formé auprès du Tribunal administratif de Lille dans le délai de deux mois suivant le rejet explicite ou implicite du recours gracieux »

**Le rapport est adopté à l'unanimité des votants.**

Nicolas DESFACHELLE  
Maire,



Envoyé en préfecture le 17/12/2025  
Reçu en préfecture le 17/12/2025  
Publié le 19/12/2025 **SLO**  
ID : 062-216207530-20251215-D\_2025\_1215\_11-DE



## Rapport annuel des représentants de la Ville de Saint-Laurent-Blangy Année 2024

## Table des matières

Rappel du contexte.....	3
I. Fiche récapitulative.....	4
II. Activités, actualité, situation financière et évolution actionnariale.....	5
a. Activités de l'Epl.....	5
Présentation générale .....	5
Principales activités et opérations de l'année écoulée.....	7
Perspectives de développement .....	7
Bilan financier et économique .....	8
III. Relations contractuelles et financières entre l'Epl et la collectivité .....	8
a. Liste des contrats en cours avec la collectivité actionnaire .....	8
IV. Contrôles et gestion des risques.....	8
a. Principaux risques et incertitudes.....	8
b. Contrôle interne .....	9
c. Contrôles externes.....	9
d. Actionnariat .....	9
e. Les dirigeants.....	9
Les administrateurs .....	9
Les représentants aux assemblées générales ordinaires et extraordinaire.....	10
Organisation de la gouvernance .....	11
f. Rémunération et avantages des représentants et des mandataires sociaux .....	11
g. Bilan de la gouvernance .....	11
Réunions du conseil d'administration et de l'assemblée spéciale : .....	11
Participation des représentants .....	11
h. Contrôle analogue.....	12

## RAPPORT DU MANDATAIRE DE LA VILLE DE SAINT-LAURENT-BLANGY AU SEIN DE LA SPL OFFICE DE TOURISME, DES LOISIRS ET DES CONGRES ARRAS PAYS D'ARTOIS Année 2024

### *Rappel du contexte*

Conformément à l'article L. 1524-5<sup>1</sup> du code général des collectivités territoriales, les représentants au conseil d'administration de la SPL Office de Tourisme, des Loisirs et des Congrès Arras Pays d'Artois, nommés le 21 juin 2023 présentent un rapport écrit devant le conseil de la Ville De Saint-Laurent-Blangy

Ce rapport, objet de la délibération, a pour objectif :

- de renforcer l'information de la collectivité territoriale actionnaire et de ses élus ;
- pour les représentants nommés au sein du conseil ou de l'assemblée de rendre compte de la manière dont ils exécutent leur mandat ;
- de renforcer le contrôle analogue ;
- de s'assurer que la société SPL Office de Tourisme, des Loisirs et des Congrès Arras Pays d'Artois, agit en conformité avec les positions et les actions engagées par la collectivité de la Ville d'Arras

Dans le respect de ces dispositions le présent rapport est destiné à être transmis aux collectivités actionnaires pour délibération.

*Ce rapport contribue au contrôle analogue de la SPL Office de Tourisme, des Loisirs et des Congrès Arras Pays d'Artois, tel que défini par le code de la commande publique et le code général des collectivités territoriales ainsi que par les statuts et le règlement intérieur de la société.*

---

<sup>1</sup> L'article L. 1524-5 alinéa 14 du Code Général des Collectivités Territoriales rappelle : "Les organes délibérants des collectivités territoriales et de leurs groupements actionnaires se prononcent sur le rapport écrit qui leur est soumis au moins une fois par an par leurs représentants au conseil d'administration ou au conseil de surveillance, et qui porte notamment sur les modifications des statuts qui ont pu être apportées à la société d'économie mixte".

## I. Fiche récapitulative

Informations générales	
Nom de la personne morale	Office de Tourisme, des Loisirs et des Congrès Arras Pays d'Artois
Siège social	29 RUE DES ROSATI - 62000 ARRAS
Adresse administrative	29 RUE DES ROSATI - 62000 ARRAS
Date d'enregistrement	17 JANVIER 2017
Statut d'activité/Inscription	TOURISME
Objet social	La société a pour objet, dans le cadre des conventions ou délégations de services publics conclus avec des collectivités territoriales ou groupement de collectivités territoriales qui en sont actionnaires et sur leur territoire, le développement de l'attractivité de leur territoire sur l'ensemble des secteurs du tourisme (Tourisme d'agrément et tourisme d'affaires) Et à destination de l'ensemble des clientèles (locales, régionales, nationales, internationales).
Président(e)	Nicolas DESFACHELLE
Nom du Directeur général	Christian BERGER
Nom du Directeur adjoint	Laurence MORTIER et Julien BOISARD
Nom du Commissaire aux comptes et date de nomination	Société COGEP, Jérôme WILLERVAL Nommé en Assemblée Générale le 21 juin 2023
Nombre d'effectifs	42 ETP

## II. Activités, actualité, situation financière et événements

### a. Activités de l'Epl

Dans le cadre des conventions ou des délégations de service public avec ses actionnaires et sur le territoire, la SPL a pour mission de

- Développer l'attractivité de son territoire par le tourisme d'agrément et le tourisme d'affaires
- Sur l'ensemble des clientèles locales, régionales, nationales et internationales
- Elaborer et participer à la politique locale du tourisme et programmes locaux de développement
- Organiser et animer des évènements touristiques (fêtes, manifestations)
- Accueillir les touristes
- Assurer la promotion du territoire
- Coordonner les différents partenaires
- Exploiter des installations touristiques et culturelles
- Marketeter et commercialiser de prestations de services touristiques

#### Présentation générale

La « Société Publique Locale » *Office de Tourisme des Loisirs et des Congrès du Grand Arras* a été créée le 17 janvier 2017.

Elle est constituée de 7 actionnaires : C.U.A., Ville d'Arras, C.C. Sud Artois, C.C. Osartis-Marquion, C.C. des campagnes de l'Artois, Ville de Saint-Laurent-Blangy et C.C du Ternois.

En 2019, le nom de la société a été modifié pour devenir *Office de Tourisme des Loisirs et des Congrès Arras Pays d'Artois* et a été ajouté un nom commercial *Arras Pays d'Artois Tourisme*. Son siège social est établi au 29 rue des Rosati à Arras.

La société en quelques repères :

- Capital Social : 450 000 €
- Conseil d'administration : 18 membres
- Président du Conseil d'Administration : Nicolas DESFACHELLE
- Présidente déléguée : Aude VILETTE-TORILLEC
- Directeur général : Christian BERGER
- Société inscrite au RC et en « in house »
- Effectif (salarié(e)s et mis à disposition hors saisonniers et vacataires :
  - Nombre de salariés Office de Tourisme Arras Pays d'Artois : 42
  - Nombre de salariés CUA, mis à disposition à la Base Nautique : 3
  - Nombre de salariés Ville d'Arras, mis à disposition au siège social : 1
  - Nombre de salariés Ternois com : 3

La SPL exerce sa compétence tourisme sur 5 intercommunalités, soit 358 communes et près de 251 000 habitants.

Au cours des deux décennies précédentes, le territoire s'est appuyé avec un certain succès sur une stratégie de croissance forte, pour se faire une place sur la carte touristique d'Europe du Nord.

L'Office de Tourisme s'est, dès lors, imposé comme l'outil du développement du tourisme territorial des collectivités locales.

## L'expertise d'Arras Pays d'Artois Tourisme dans les missions suivantes

### Le sens de l'accueil

Arras Pays d'Artois Tourisme a organisé et développé un réseau d'accueil des touristes sur le territoire avec plusieurs bureaux d'information touristique, à Arras avec en moyenne 200 000 visiteurs par an, un bureau d'information à Bapaume et un à Saint-Pol-sur-Ternoise.

La création d'outils (guide, flyer, site internet...) a permis de doter le réseau des prestataires pour en faire des experts accueillant de la destination.

### L'événementiel comme outil d'attractivité

Arras Pays d'Artois Tourisme a acquis un savoir-faire dans la création et la gestion d'évènements. Le Jardin des Boves, l'organisation de moments commémoratifs comme la Grande Veillée ou encore le marché de Noël qui concourt à l'attractivité du territoire.

En 2004, Arras Pays d'Artois Tourisme a organisé son premier marché de Noël avec 30 chalets. 15 ans plus tard, cet événement rassemble 140 commerçants et accueille 1 million de visiteurs. L'Office de Tourisme a su faire grandir le marché de Noël en préservant ses valeurs d'authenticité et de magie de Noël tout en appliquant les contraintes sécuritaires de plus en plus prégnantes.

Depuis 2023, Arras Pays d'Artois Tourisme organise le Championnat du Monde de la Frite au mois de septembre, qui a déjà réuni 50 000 personnes pour chaque édition.

### L'animation touristique

L'animation touristique est un des piliers de la politique touristique de la SPL. Visites guidées, visites théâtralisées, musicales, expositions, ateliers ... ; Pour correspondre aux attentes clients, le bien-être, la valorisation des savoirs-faires et des circuits-courts, la découverte des paysages et du patrimoine, sont des thématiques au cœur de la stratégie de l'offre.

Pour la mise en place de ces nouvelles offres, l'Office de Tourisme s'appuie sur un réseau d'acteurs locaux (guides, animateurs, artisans et producteurs...)

### Les équipements touristiques, les piliers du développement touristique

L'ADN d'Arras Pays d'Artois Tourisme réside dans la gestion d'équipements. C'est autour de la visite des Boves et de la montée au beffroi qu'a été créé le premier Office de Tourisme.

En 2008, la gestion de la Carrière Wellington a été confiée à l'Office de Tourisme dès son ouverture. A ses débuts, la Carrière accueillait environ 40 000 visiteurs par an ; en 2018, elle a culminé à 80 000 visiteurs avec près de 50% de son visitorat anglophone. Durant ces 15 premières années, Arras Pays d'Artois Tourisme a su imposer la Carrière Wellington comme un lieu incontournable de la mémoire de la Première Guerre mondiale en Hauts-de-France, a créé la cérémonie du lever du jour du 9 avril, aujourd'hui inscrite dans le calendrier des commémorations du Commonwealth, a développé sa notoriété à l'international en particulier avec la Nouvelle-Zélande et le Canada. En 2021, la Carrière Wellington a bénéficié d'une rénovation des espaces d'accueil et la création d'un hub touristique, avec une gestion des flux optimisée, une meilleure qualité d'accueil et une plus grande boutique. La scénographie du parcours de visite a également été repensée pour offrir aux visiteurs une expérience plus immersive.

En 2021, dans le cadre d'une délégation de service public, la Communauté Urbaine d'Arras a délégué à la SPL la gestion de la base nautique de Saint-Laurent-Blangy. Ce site, dédié aux loisirs nautiques, possède la plus grande rivière artificielle au nord de Paris. Cet équipement a fait l'objet d'un travail sur l'identité visuelle et la création d'une marque Riverside Park. Depuis la reprise, la SPL a mis en place le développement d'activité de locations nautiques.

La même année, au mois d'août, la Communauté Urbaine d'Arras confiait à de l'aire de Camping-car Vallée de la Scarpe, pouvant accueillir 46 véhicules. Cette aire parfaitement située au nord de la ville d'Arras est à quelques pas des nombreuses merveilles d'Arras et du Pays d'Artois.

En 2023, la Communauté de communes du Ternois a confié à la SPL la gestion du Donjon de Bours, une maison forte de 650 ans dans laquelle la SPL gère des visites guidées et des activités annexes. Fort de ses fondations solides, en termes de savoir-faire, d'expertise, de notoriété et d'attractivité, Arras Pays d'Artois Tourisme adopte aujourd'hui une stratégie résolument qualitative, fondée sur la valeur ajoutée produite pour favoriser la montée en gamme de son économie touristique. Ce savoir-faire, couplé aux activités de promotion et d'animation du territoire, confère à Arras Pays d'Artois Tourisme une approche transversale de la chaîne de valeurs, permettant d'articuler en permanence, de manière dynamique et pragmatique, le contenu des productions touristiques et le marketing territorial avec les impératifs de rentabilité des équipements gérés.

### *Principales activités et opérations de l'année écoulée*

- 2ème édition du Championnat du Monde de la Frite le 28 septembre sur la Grand'Place d'Arras qui a réuni 50 000 personnes et a bénéficié de retombées médiatiques d'une valeur de 5 000 000€. 128 2026 € investis par les partenaires privés.
- 32 villages labellisés *Village Patrimoine*
- 86% de taux d'occupation de l'aire de camping-car en 2024
- Bière de printemps 1394 brassée par la brasserie la Rivière à Rivière
- Poursuite de l'envoi de newsletters à destination des clients, des professionnels et des élus
- Sur l'ensemble des équipements, innovation sur les prestations proposées en fonction des saisons
- Participation à 7 salons touristiques, 200 professionnels rencontrés
- Organisation du congrès des SCOT avec 400 participants
- Co-organisation du Human Day avec la Communauté Urbaine d'Arras
- Première rencontre avec les socio-pro du Ternois au Donjon de Bours
- Signature du contrat de destination visant à dynamiser l'offre touristique de 2024 à 2027
- Ecriture de 13 capsules sonores dans le cadre de la destination Collines et Plaines d'Artois
- Création du parcours de randonnée cycliste « la boucle de l'Artois »
- Des études menées sur la Maison Robespierre, sur le BIT d'Arras et sur le vélotourisme
- Sortie de la Monnaie de Paris à l'effigie de l'église Notre-Dame de Rocquigny, qui a été vendu à 4 427 exemplaires.
- Fermeture des Boves mi-décembre pour des travaux de confortement ; annulation des dîners secrets et des visites.

### *Perspectives de développement*

- Pérennisation du Championnat du monde de la frite, la troisième édition aura lieu le 27 septembre 2025
- Démarrage des travaux de transformation du BIT Hôtel de ville d'Arras en 2026 vers un lieu d'expériences touristiques
- Réalisation de travaux d'aménagement du Bureau d'Information Touristique du Ternois à Saint-Pol-sur-Ternoise
- Développement des réseaux à la campagne
- Développement du tourisme lié à la pratique des randonnées pédestres et cyclistes et de la Grande Itinérance. Déploiement du label vélo
- Développement de l'offre mémorielle de la destination Collines et Plaines d'Artois
- Création d'un jardin mémoriel à la Carrière Wellington pour 2027

- Poursuite des études de transformation l'actuelle Maison Robespierre d'interprétation et un meublé de tourisme et recherche de financements
- Sortie du livre Histoire(s) communes(s) du Grand Arras, porté par la Communauté Urbaine d'Arras et la SPL
- Développement d'une application destinée au réseau Village Patrimoine®
- Développement de l'offre des visites thématiques, de saison et des équipements
- Travail sur la Grande Itinérance avec l'association Via Francigena
- Développement des activités avec le CPIE Val d'Authie

### *Bilan financier et économique*

	2021	2022	2023	2024
CAPITAL SOCIAL	450 000	450 000	450 000	450 000
CHIFFRES D'AFFAIRES	602 264	1 423 576	1 849 474	2 167 706
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	2 413 126	3 027 704	4 010 963	4 562 980
COUTS SALARIAUX	998 667	1 434 082	1 823 648	2 040 987
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	2 300 541	3 229 109	4 406 251	4 764 544
RESULTAT D'EXPLOITATION	112 584	- 201 405	-395 288	- 201 564
RESULTAT NET	228 060	- 17 519	-172 834	9 869
TRESORERIE NETTE	832 497	817 285	681 142	737 504
CAPITAUX PROPRES	2 026 094	1 890 242	1 595 084	1 709 975
ENDETTEMENT FINANCIER	- 594 736	- 629 074	-542 711	- 649 173

### **III. Relations contractuelles et financières entre l'Epl et la collectivité**

#### *a. Liste des contrats en cours avec la collectivité actionnaire*

- Une Convention relative à la mise à disposition d'espaces communaux

### **IV. Contrôles et gestion des risques**

#### *a. Principaux risques et incertitudes*

- Risque de pannes techniques sur les équipements gérés par la SPL qui entraîneraient la fermeture partielle ou totale et donc une perte du chiffre d'affaires.
- Mise en place de nouvelles mesures de sécurité sur les sites qui pourraient amener à une réduction du nombre de visiteurs et donc une perte du chiffre d'affaires.
- Coût de la sécurité liée au plan vigipirate

- Impact du climat d'incertitude à l'échelle nationale et internationale : les facteurs économiques, sociale et politique peuvent freiner l'activité touristique

#### *b. Contrôle interne*

Remise d'un livret d'accueil destiné aux nouveaux salariés, leur indiquant les règles de l'entreprise, leurs droits et leurs devoirs. Mise en place du droit à la déconnection pour les salariés, d'une charte de télétravail pour les postes adaptés.

Dans les marchés publics passés, intégration des critères de développement durable et d'égalité sociale.

Application de la procédure de la commande publique.

#### *c. Contrôles externes*

Les procès-verbaux des conseils d'administration et de l'assemblée générale ont été envoyés au service contrôle de légalité de la Préfecture.

Bilan de la gouvernance de l'Epl en 2024

#### *d. Actionnariat*

Actionnaires	Nombre d'actions détenues	Capital	% du capital détenu
Communauté urbaine d'Arras	229	229 000	51
Ville d'Arras	182	182 000	40
Communauté de communes du Sud Artois	14	14 000	3
Communauté de communes Oiseans Marquion	5	5 000	1
Communauté de communes des Campagnes d'Artois	5	5 000	1
Communauté de communes du Pernois	14	14 000	3
Ville de Saint-Baury (Blangy)	1	1 000	1
<b>Total</b>	<b>450</b>	<b>450 000</b>	<b>100</b>

#### *e. Les dirigeants*

##### *Les administrateurs*

Envoyé en préfecture le 17/12/2025

Reçu en préfecture le 17/12/2025

Publié le 19/12/2025 SLOW

ID : 062-216207530-20251215-D\_2025\_1215\_11-DE

Collectivité	Représentants au Conseil	Date de nomination
Communauté Urbaine d'Arras	Contart Betty	21.06.2023
Communauté Urbaine d'Arras	Desfachelle Nicolas	21.06.2023
Communauté Urbaine d'Arras	El Hamine Valérie	21.06.2023
Communauté Urbaine d'Arras	Devise Jean-Marc	21.06.2023
Communauté Urbaine d'Arras	Gheerbrant Nathalie	21.06.2023
Communauté Urbaine d'Arras	Michel Didier	21.06.2023
Communauté Urbaine d'Arras	Milleville Bernard	21.06.2023
Communauté Urbaine d'Arras	Normand Arnold	21.06.2023
Ville d'Arras	Beaumont Evelyne	21.06.2023
Ville d'Arras	Bigorne Emilie	21.06.2023
Ville d'Arras	Malfait Alexandre	21.06.2023
Ville d'Arras	Muylaert François-Xavier	21.06.2023
Ville d'Arras	Vilette-Torillec Aude	21.06.2023
Communauté de communes du Sud-Artois	Dromart Evelyne	21.06.2023
Communauté de communes Osartis-Marquion	Turpin Laurent	21.06.2023
Communauté de communes des Campagnes de l'Artois	Bernard Marie	21.06.2023
Communauté de communes du Ternois	Bridoux Marc	21.06.2023
Ville de Saint-Laurent-Blangy	Houplain Frédéric	21.06.2023

Collectivité	Représentants à l'Assemblée Générale	Date de nomination
Communauté Urbaine d'Arras	Desfachelle Nicolas	17.01.2017
Ville d'Arras	Leturque Frédéric	17.01.2017
Communauté de communes du Sud-Artois	Cottel Jean-Jacques	17.01.2017
Communauté de communes Osartis-Marquion	Georget Pierre	17.01.2017
Communauté de communes des Campagnes de l'Artois	Seroux Michel	08.12.2017
Communauté de communes du Ternois	Bridoux Marc	24.03.2022
Ville de Saint-Laurent-Blangy	Desfachelle Nicolas	30.03.2022

#### *Les représentants aux assemblées générales ordinaires et extraordinaires*

Collectivité	Représentants à l'Assemblée Générale	Date de nomination
Communauté Urbaine d'Arras	Desfachelle Nicolas	17.01.2017
Ville d'Arras	Leturque Frédéric	17.01.2017
Communauté de communes du Sud-Artois	Cottel Jean-Jacques	17.01.2017
Communauté de communes Osartis-Marquion	Georget Pierre	17.01.2017
Communauté de commune des Campagnes de l'Artois	Seroux Michel	08.12.2017
Communauté de communes du Ternois	Bridoux Marc	24.03.2022
Ville de Saint-Laurent-Blangy	Desfachelle Nicolas	30.03.2022

La société n'est pas soumise aux obligations de mixité homme/femme

#### *Organisation de la gouvernance*

Les fonctions de Président et de Directeur Général sont dissociées.

Le président du conseil d'administration, Monsieur Nicolas Desfachelle a été désigné par délibération du conseil d'administration du 05/07/2023, pour la durée de son mandat d'administrateur.

Le Directeur général, Monsieur Christian Berger a été désigné par délibération du conseil d'administration du 17/01/2017.

#### *f. Rémunération et avantages des représentants et des mandataires sociaux*

Le Président, le Président-délégué et les membres du conseil d'administration ne perçoivent pas de rémunération pour leur fonction.

La rémunération du Directeur général est fixée par le Conseil d'administration.

#### *g. Bilan de la gouvernance*

##### *Réunions du conseil d'administration et de l'assemblée spéciale :*

- Le conseil d'administration s'est réuni 5 fois en 2024
- L'assemblée générale ordinaire s'est réunie 1 fois en 2024 en présence de :

Jean-Marc Devise, représentant la Communauté Urbaine d'Arras  
Aude Vilette-Torillec, représentant la Ville d'Arras  
Evelyne Dromart, représentant la Communauté de communes du Sud-Artois  
Marie Bernard, représentant la Communauté de communes des Campagnes de l'Artois  
Laurent Turpin, représentant de la Communauté de communes Osartis-Marquion  
Daniel Melin, représentant la Communauté de communes du Ternois  
Frédéric Houplain, représentant la ville de Saint-Laurent-Blangy

##### *Participation des représentants*

Collectivité	Ref	au Conseil d'administration	nombre de conseillers administratifs
Communauté Urbaine d'Arras	Contart Betty	2 / 5	
Communauté Urbaine d'Arras	Desfachelle Nicolas	3 / 5	
Communauté Urbaine d'Arras	El Hamine Valérie	2 / 5	
Communauté Urbaine d'Arras	Gheerbrant Nathalie	2 / 5	
Communauté Urbaine d'Arras	Michel Didier	1 / 5	
Communauté Urbaine d'Arras	Milleville Bernard	1 / 5	
Communauté Urbaine d'Arras	Normand Arnold	5 / 5	
Communauté Urbaine d'Arras	Devise Jean-Marc	2 / 5	
Ville d'Arras	Beaumont Evelyne	4 / 5	
Ville d'Arras	Bigorne Emilie	4 / 5	
Ville d'Arras	Malfait Alexandre	1 / 5	
Ville d'Arras	Muylaert François-Xavier	3 / 5	
Ville d'Arras	Vilette Torillec Aude	5 / 5	
Communauté de communes du Sud-Artois	Dromart Evelyne	3 / 5	
Communauté de communes Organis (Organis)	Turpin Laurent	3 / 5	
Communauté de communes des Champs d'Artois	Bernard Marie	5 / 5	
Communauté de communes du Riedois	Bridoux Marc / remplacé par Daniel Melin	4 / 5	
Ville de Saint-Omer (Blangy)	Houplain Frédéric	5 / 5	

#### *h. Contrôle analogue*

L'Office de Tourisme Arras Pays d'Artois a convoqué en 2024 5 conseils d'administration et 1 assemblée générale ordinaire.

Un bureau des actionnaires se réunit régulièrement les mercredis après-midi.

A raison d'une fois tous les 2 mois, les référents tourisme de chaque actionnaire sont conviés à une réunion avec la Direction de l'Office afin de partager les sujets d'actualités du territoire.

Monsieur Christian BERGER, Directeur général de la SPL, a participé à un burex de la Communauté Urbaine d'Arras.